

# Lisez-moi V3.02.009 – 12 mai 2025



## V.3.02.009 / 12 mai 2025

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.009 d'Impact emploi association.

### Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Paramétrage](#)
- [Bulletin de salaire](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



**INFORMATIONS IMPORTANTES**

## ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).



## PARAMETRAGE

### ► Taux AT

Les taux AT ont été mis à jour pour une application au 1er mai 2025.

### ► Taux de cotisation PP chômage

La cotisation a été mise à jour :

-4.00 % pour le régime général

-9 % pour le régime des intermittents du spectacle

### ► PLFSS 2025 – Modification taux réduits

La diminution des points de sortie des réductions de taux de cotisations patronales d'assurance maladie et d'allocations familiales ont été actualisés

pour prise d'effet au 1er janvier 2025:

2.25 SMIC annuel pour l'assurance maladie

3.3 SMIC annuel pour la cotisation allocations familiales.

### ► **Réduction générale**

Le paramètre T a été mis à jour en tenant compte de la baisse de la cotisation assurance chômage (4.00 % au 1er mai 2025) et de la hausse du taux mutualisé Accident du travail (0.50 % au 1er mai 2025)

### ► **L'exonération applicable LODEOM**

Le paramètre T a été mis à jour en tenant compte de la baisse de la cotisation assurance chômage (4.00 % au 1er mai 2025) et de la hausse du taux mutualisé Accident du travail (0.50 % au 1er mai 2025)

### ► **L'exonération applicable Aide à domicile**

Le paramètre T a été mis à jour en tenant compte de la baisse de la cotisation assurance chômage (4.00 % au 1er mai 2025) et de la hausse du taux mutualisé Accident du travail (0.50 % au 1er mai 2025)



## BULLETIN DE SALAIRE

### ► **Onglet régularisation**

Une modification est en cours de développement pour la régularisation des cotisations AT.

Pendant le temps des développements, l'onglet AT dans « Autres cotisations » n'est pas accessible.



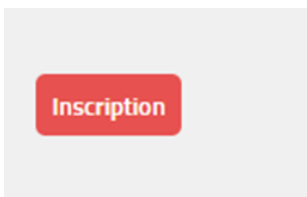


## RAPPELS

### ► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

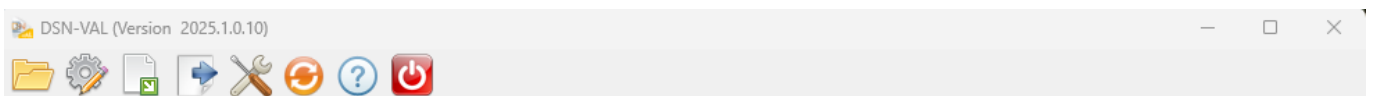
Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



### ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2025**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2025.1.0.10** :



**Attention !** Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

**Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test**

sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.

**Information** : L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

### ► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, merci d'indiquer un objet ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

**Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

**Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.**

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une** suivant **l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches** mises à votre disposition :

- [Changement de SIRET](#)
- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !  
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS

Recherche... Rechercher



---

## [Lisez-moi V3.02.008 – 28 mars 2025](#)



### **V.3.02.008 / 28 mars 2025**

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.008 d'Impact emploi association.

---

## Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Administratif salarié](#)
- [Paramétrage](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



### INFORMATIONS IMPORTANTES

#### ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).



## ADMINISTRATIF SALARIE

### ► Apprenti

Le paramétrage pour la gestion des nouveaux contrats apprentis **signés à partir du 1er mars** a été corrigé. les cotisations PP prévoyance et frais de santé ont été intégré au calcul de la CSG/CRDS.

Pensez à recalculer vos bulletins concernant un apprenti dont le contrat a été signé à partir du 1er mars.



## PARAMETRAGE

### ► Complémentaire santé – CCN Familles Rurales

Les taux ont été actualisés pour prise d'effet au 1er avril 2025:

3.62 % du PMSS pour le régime général

2.54 % du PMSS pour le régime local Alsace Moselle

### ► Réduction générale et PPV

Suite à la publication de la loi de finances de sécurité sociale, la PPV est prise en compte dans le dénominateur de la formule de calcul de la réduction générale.

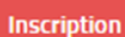


## RAPPELS

### ► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

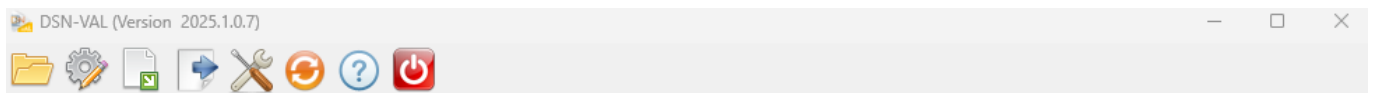
Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



### ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en conformité avec la norme **DSN 2025**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2025.1.0.7** :



**Attention !** Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

**Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.**

**Information** : L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

### ► **Rappel : Comment joindre l'assistance ?**

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, merci d'indiquer un objet ainsi que vos coordonnées téléphoniques dans le corps du message.

**Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

**Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.**

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Changement de SIRET](#)
- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !  
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS



---

[\*\*Lisez-moi V3.02.007 – 05 mars 2025\*\*](#)



**V.3.02.007 / 5 mars 2025**

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.007 d'Impact emploi association.

---

## Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Administratif salarié](#)
- [Paramétrage](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



**INFORMATIONS IMPORTANTES**

## ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).



## ADMINISTRATIF SALARIE

### ► Apprenti

Le paramétrage pour la gestion des nouveaux contrats apprentis **signés à partir du 1er mars** est développé.





## PARAMETRAGE

### ► Prévoyance – cotisation employeur annuelle

La caisse de prévoyance ALLIANZ prélève une cotisation annuelle employeur d'un montant de 9 €.

Celle-ci est développée dans le logiciel dans la rubrique prévoyance paramétrée.



**Avant de créer le contrat, assurez-vous que cette cotisation est identifiée sur la FPOC..**

Mode d'emploi :

Créer un contrat sur 1 mois, pendant la période du 1er trimestre de l'année

*Exemple : date de début :01/03/2025 date de fin 31/03/2025*

Sélectionner **Régime** : **COTISATION ETABLISSEMENT**

Sélectionner **Type de base** **20 – MONTANT FORFAITAIRE PREVOYANCE**

Saisir au niveau des informations DSN: **Réf. contrat** du contrat à partir de référence contrat et alimenter le **Code population** avec le code cotisation établissement



## ► Taux de cotisation Formation

Les taux ont été actualisés

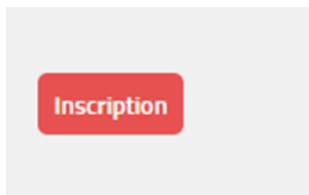


### RAPPELS

## ► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

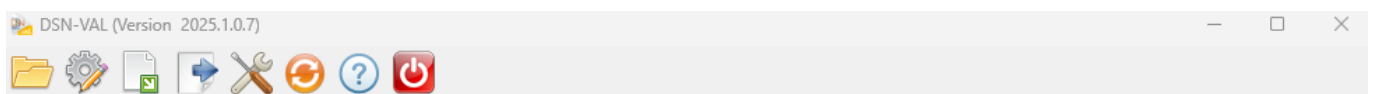
Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



## ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en conformité avec la norme **DSN 2025**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2025.1.0.7** :



**Attention !** Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

**Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.**

**Information** : L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

### ► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

**Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

**Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.**

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



**FICHES A LA UNE !**

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !  
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

**PLUS**



---

**[Lisez-moi V3.02.006 – 30 janvier 2025](#)**



## V.3.02.006 / 30 janvier 2025

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.006 d'Impact emploi association.

### Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Administratif salarié](#)
- [Paramétrage](#)
- [Déclaration sociale nominative](#)
- [Autres déclarations](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



### INFORMATIONS IMPORTANTES

#### ► Dépôt DSN

L'onglet de dépôt de la DSN 2025 est ouvert.

## ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

## ► Caisse de Prévoyance

En cas d'Identifiant Organisme de Protection non présent dans la Table des valeurs , merci de ne pas modifier la caisse de prévoyance mais adressez nous une demande d'assistance à l'adresse impact emploi.



**ADMINISTRATIF SALARIE**

## ► Paramétrage contrat CDI

Une coche est à votre disposition pour calculer le 10<sup>ème</sup> de la quotité de travail au titre de l'indemnité compensatrice de congés. Celle-ci ne peut

être retenue dans le calcul de la réduction générale de cotisation.



## PARAMETRAGE

### ► CCN pour les entreprises artistiques et culturelles (IDCC 1285)

La caisse de prévoyance FNAS a été ajoutée aux caisses de prévoyance paramétrées.





## DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

Les évolutions déclaratives DSN 2025 ont été développées.



## AUTRES DECLARATIONS

### ► Formation professionnelle

- L'aide au remplissage du formulaire AFDAS est disponible.
- L'aide au remplissage du formulaire formation est disponible

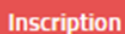


## RAPPELS

### ► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).

A red rectangular button with the word "Inscription" written in white text.

## ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version DSN-Val 2025 à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2025**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est à installer sur votre poste de travail.



**Attention ! Il ne suffit pas de mettre à jour l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils comme habituellement lors des livraisons de versions.**

**Vous devez télécharger la version DSN-Val 2025 à partir du [portail DSN](#).**

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si le téléchargement ne s'exécute pas, nous vous recommandons d'utiliser un autre navigateur internet (Internet Explorer, Mozilla Firefox, Chrome, ou Edge).

**Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.**

**Information** : L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

## ► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, **privilégiez l'adresse mail** : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

**Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

**Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.**

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !  
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

**PLUS**

---

## Lisez-moi V3.02.005 – 15 janvier 2025



L'équipe Impact Emploi vous souhaite une bonne année 2025 !

---

### Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Administratif salarié](#)
- [Paramétrage](#)
- [Déclaration sociale nominative](#)
- [Autres déclarations](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.



## INFORMATIONS IMPORTANTES

### ► Dépôt DSN

L'onglet de dépôt de la DSN 2025 sera ouvert fin janvier, lors de la livraison de la version 3.02.006.

### ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

### ► Prévoyance

Une nouvelle case est créée pour vous permettre de calculer les cotisations sur le plafond de sécurité sociale en automatique.

**Contrat décès mutuelle et prévoyance**

- Historique des contrats de prévoyances : [Afficher tous](#)  [Prév. Paramétrées](#) [Autres Prévoyances](#)

Mutuelle/Frais de santé - Du 01/01/2019 au 31/12/9999      Mutuelle/Frais de santé - Du 01/11/2018 au 31/12/9999

[Supprimer le contrat](#)   [Clôturer le contrat](#)   [Nouveau contrat](#)   [Modifier le contrat](#)

- Date de début : 01/01/2025 - Date de fin : 31/12/9999 - Régime : AUTRE

- Contrat : Mutuelle/Frais de santé   *Nom du contrat personnalisé*   - Statut :

- Caisse :   - Périod. :   [Caractéristiques...](#)

	Part ouvrière	Part patronale	
- Base < au plafond :	0,000	0,000	- Répartition IJ prévoyance (PP) : 0,00
- Base > au plafond :	0,000	0,000	<input type="checkbox"/> Forfait social <input type="checkbox"/> EDI
- Type de base :			<input checked="" type="checkbox"/> Déduction du net imposable (PO)
- Forfait : <input checked="" type="checkbox"/> PMSS   Assiette : 0,00			<input type="checkbox"/> Déduction du net imposable (PP)
			<input checked="" type="checkbox"/> CSG à réintégrer - Taux : 0,00

Les requêtes 71.1 FPOC par Employeur et 71.2 FPOC par Organisme ont été mises à jour pour identifier les contrats concernés.

<https://www.impact-emploi-association.fr/2020/11/03/executer-une-requete>



## ADMINISTRATIF SALARIE

### ► Contrat cadre

Les intitulés liés au contrat cadre sont modifiés suite à la disparition de l'article 36 de la convention AGIRC de 1947.

Ainsi pour calculer les cotisations de ce type de personnel et pour être en corrélation avec les intitulés des FPOC alors les libellés ont

automatiquement été modifiés.

- Art.4 devient Art.2.1
- Art. 4bis devient Art.2.2
- Art.36 devient Catégorie Apec

Impact Emploi - [Gestion des contrats]

**Informations sur la période**

- Date début : 01/01/2025 Embauche

**Caractéristiques du contrat**

- Début Contrat : 01/01/2025

- Type contrat :

- Nature contrat :

**Exoneration**

- Nature :

**Période d'essai**

- Date début : - Date fin :

- Régime Alsace / Moselle :

**Paramétrage du taux AT (au 09/01/2025)**

- Risque AT : - Taux : 0.00

**Temps**

- Unité de mesure :

- Quotité de travail l'entreprise : 0.00

- Quotité de travail du contrat : 0.00

- Mod. exercice : 0.00 %

**Informations complémentaires**

- Libellé emploi :

- Statut catégoriel :

- Fonctionnaire :

- Retraite :

- Détaché/Expat... :

- Lieu de travail :

**Options**

- Calcul automatique

- Taxe sur les salaires

- Formation Profession

- Taxe Spécifique CF

- Retenue fiscale à la

**Informations contrat**

**Age requis :**

✓ âge minimum :

✓ âge maximum :

**heures du contrat requis :**

✓ heure minimum :

✓ heure maximum :

**Durée d'exonération requise :**

✓ durée exonération min :

✓ durée exonération max :

**Durée du contrat requise :**

✓ durée minimum :

**STATUT**

Non Cadre

Catégorie APEC (anc Art.36)

Art. 2.1 (anc Art.4)

Art. 2.2 (anc Art.4 bis)

NOUVEAU

MODIFICATION

Annuler Valider

TEST chom



## PARAMETRAGE

### ► Paramétrage annuel

Cette version d'Impact emploi intègre les nouveaux paramétrages annuels

(Plafonds / SMIC / Taux / barèmes / Prévoyances paramétrées / Indemnités / Taux CCN...)



**Attention : Veillez à modifier manuellement les valeurs non paramétrées (la valeur de la base forfaitaire pour cocher « forfait » pour prévoyances , les taux retraite non paramétrées, taux horaire des conventions collectives non paramétrées...).**

### ► CCN Eclat : valeur du point

A compter du 1er janvier 2025, **la valeur du point V1 de la CCN Eclat passe à 7.15 €**

A compter du 1er janvier 2025, **la valeur du point V2 de la CCN Eclat passe à 6.73 €**

### ► CCN du SPORT

- Prévoyance :

A compter du 1er janvier 2025, le **taux de cotisation global du régime conventionnel** de prévoyance est fixé à **0,97%** de la rémunération brute du salarié, selon la **répartition** suivante :

- 0.485% pour l'**employeur** et
- 0.485 % pour le **salarié**

### ► CCN Familles Rurales

La **valeur du point** de la CCN Familles rurales est **revalorisé à 5.53 €**.

### ► CCN Spectacle Vivant Privé

Les cotisations frais de santé pour les permanents ont été mises à jour.

Socle de base

1.29% du PMSS au 1er janvier 2025

## Annexe II

1.74% du PMSS au 1er janvier 2025



## DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

Les évolutions déclaratives DSN 2025 ont été développées.



## AUTRES DECLARATIONS

### ► DRA

L'aide au remplissage est disponible.

### ► Taxe sur les salaires

L'aide au remplissage est disponible.

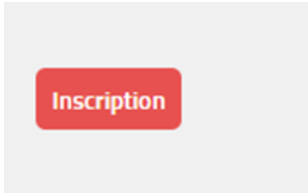


## RAPPELS

## ► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



## ► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, merci d'indiquer un objet ainsi que vos coordonnées téléphoniques dans le corps du message.

Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

**Nouveau** : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



**FICHES A LA UNE !**

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !  
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

**PLUS**



---

**[Lisez-moi V3.02.004 – Novembre 2024](#)**

---



## V.3.02.004 / 8 novembre 2024

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.004 d'Impact emploi association.

### Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Paramétrage](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



### INFORMATIONS IMPORTANTES

#### ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (fenêtre de messagerie, document PDF...) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

## ► **Rattachement du bulletin**

**RAPPEL** : Le rattachement des bulletins à la DSN suivante (bouton 'statuer') est réservé :

- aux bulletins de régularisation
- au nouveau bulletin lorsque l'employeur vous prévient d'une embauche tardive après l'échéance du dépôt DSN.

Dans tous les autres cas, vous devez **IMPERATIVEMENT déposer une DSN pour chaque employeur**, même si la date est dépassée.

Retrouvez la fiche pratique [Régularisations – Fonctionnement général](#).



## PARAMETRAGE

### ► **SMIC 1er novembre 2024**

Le montant du SMIC a été mis à jour.

### ► **CCN SPORT – prévoyance cadre**

Mise à jour des taux : 0.73% (0.365 P0 et 0.365 PP) + 0.11% non soumis à CSG/CRDS

## ► Paramétrage DSN 2025



Les développements pour la DSN 2025 sont en cours. De nouveaux affichages sont développés :

1/ rubrique fin de contrat

la case pour le refus de la proposition d'un CDI est créée, au niveau de l'onglet fin de contrat.

2/ case plafond mensuel de sécurité social pour le calcul de la prévoyance.

A partir de janvier 2024 lors de la saisie d'un contrat de prévoyance non paramétré dont la base de calcul est le plafond de sécurité social, celui-ci sera pré-rempli. Afin que vos calculs soient corrects, ne pas le modifier et paramétrer dans les cases annexes le % de répartition.

**Toutefois, ces nouvelles fonctionnalités ne seront actives qu'à partir de la saisie des bulletins de janvier 2025.**



### RAPPELS

## ► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



## ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en conformité avec la norme DSN 2024, une nouvelle version de

**votre outil de contrôle DSN-Val est disponible sur votre poste de travail.**

La dernière version de DSN-Val est la **2024.1.0.19** :



**Attention ! Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.**



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

### ► Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, **privilégiez l'adresse mail** : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

**Merçi de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

**Merçi de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.**

L'équipe Impact emploi vous remercie !



Vous êtes en attente d'une demande une assistance technique, surveillez votre boîte de messagerie et consultez vos SPAMS.

En effet, le message de prise en main à distance envoyé par l'adresse [moe-impact@acoss.fr](mailto:moe-impact@acoss.fr) est parfois redirigé vers les SPAMS.





## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Cycle de paie](#)
- [Fiabilisation des données Urssaf](#)
- [Fiabilisation des données retraite](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !  
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS

---

[Lisez-moi V3.02.003 – Septembre 2024](#)



## V.3.02.003 / 16 septembre 2024

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.003 d'Impact emploi association.

### Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Paramétrage](#)
- [Extraction de données](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



### INFORMATIONS IMPORTANTES

#### ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

### ► **Rattachement du bulletin**

**RAPPEL** : Le rattachement des bulletins à la DSN suivante (bouton 'statuer') est réservé :

- aux bulletins de régularisation
  
- au nouveau bulletin lorsque l'employeur vous prévient d'une embauche tardive après l'échéance du dépôt DSN.

Dans tous les autres cas, vous devez **IMPERATIVEMENT déposer une DSN pour chaque employeur**, même si la date est dépassée.

Retrouvez la fiche pratique [Régularisations – Fonctionnement général](#).



## PARAMETRAGE

### ► **CONVENTION COLLECTIVE**

**Ajout de 2 nouvelles conventions** :

- **IDCC 3248** – Convention collective nationale de la métallurgie du 7

février 2022

- **IDCC 2596** – Convention collective de la coiffure et des professions connexes du 10 juillet 2006

### ► **Exonération ZFRR**

L'exonération ZFRR est développée. Retrouvez la fiche pratique [ici](#)



## EXTRACTIONS DE DONNEES

### ► **Requête RIB**

Une requête est développée pour lister les RIB enregistrés.

Elle se nomme « **25- Employeurs – Liste des coordonnées bancaires** » .

Si la requête n'est pas visible à l'écran, il faut s'assurer que le **mode image en bas à gauche soit bien coché**.

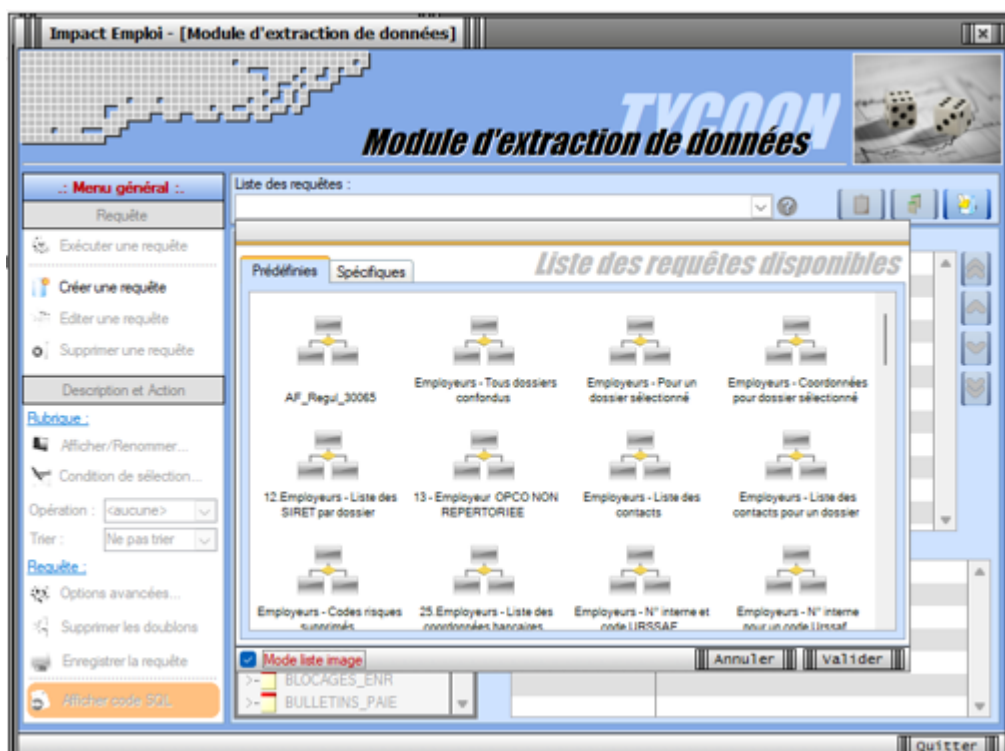


## ► Requête heures au contrat et salaires bruts

Une requête est développée pour lister les heures au contrat et les salaires brut

Elle se nomme « **88- heures Ct et brut** » .

Si la requête n'est pas visible à l'écran, il faut s'assurer que le **mode image** en bas à gauche soit bien coché.





## RAPPELS

### ► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



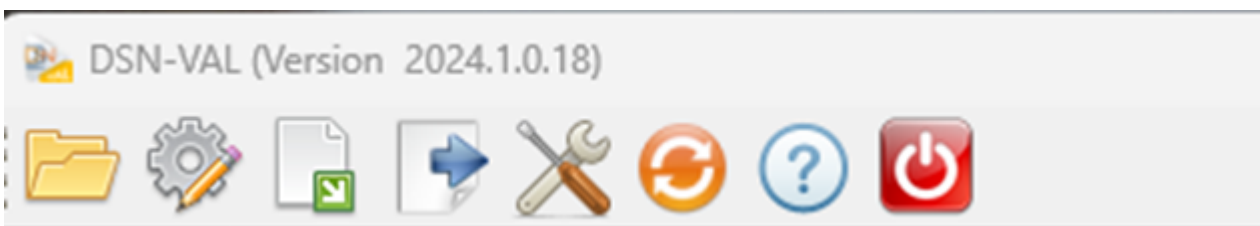
### ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2024**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2024.1.0.18** :



**Attention !** Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

### ► Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

**Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

**Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.**

L'équipe Impact emploi vous remercie !



Vous êtes en attente d'une demande une assistance technique, surveillez votre boîte de messagerie et consultez vos SPAMS.

En effet, le message de prise en main à distance envoyé par l'adresse [moe-impact@acoss.fr](mailto:moe-impact@acoss.fr) est parfois redirigé vers les SPAMS.



## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Exonération Zone de Revitalisation Rurale \(ZRR\) et Exonération Zone France Ruralités Revitalisation \(ZFRR\)](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Montant net social](#)
- [Changement de SIRET](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !  
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

**PLUS**

---

## Lisez-moi V3.02.002 – Juillet 2024



### V.3.02.002 / 5 juillet 2024

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.002 d'Impact emploi association.

---

#### Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Paramétrage](#)
- [Déclaration sociale nominative](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



## INFORMATIONS IMPORTANTES

### ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

### ► Rattachement de bulletin

**RAPPEL** : Le rattachement des bulletins à la DSN suivante (bouton 'statuer') est réservé :

- aux bulletins de régularisation
  
- au nouveau bulletin lorsque l'employeur vous prévient d'une embauche tardive après l'échéance du dépôt DSN.

Dans tous les autres cas, vous devez **IMPERATIVEMENT déposer une DSN pour chaque employeur**, même si la date est dépassée.





## PARAMETRAGE

### ► Cotisation AGS

Le taux de cotisation AGS a été mis à jour (0.25%) au 1er juillet 2024.

### ► Contrat CDI inclusion

Le contrat CDI inclusion est développé.

The screenshot shows the 'Impact Employé' software interface for configuring a contract. The main window is titled 'Impact Employé - (Gestion des contrats)'. It features several sections:

- Informations sur la période:** Includes 'Date début' (01/07/2024) and 'Date fin' (01/07/2024).
- Caractéristiques du contrat:** Includes 'Date Contrat' (01/07/2024), 'Type contrat' (salarié), 'Salaire net' (0.00), and 'Mod. avancaire' (0.00%).
- Informations contrat:** A list of checkboxes for various contract parameters, all of which are checked (e.g., 'Age minimum', 'Age maximum', 'Durée d'exécution réelle', etc.).
- Informations d'emploi:** A list of job details including 'Statut' (EMPLOI), 'Modération Type A (3h/sem)', and 'Pays médical centre santé' (CDI inclusion).

### ► Contrat CDD Saisonnier sans 1% formation

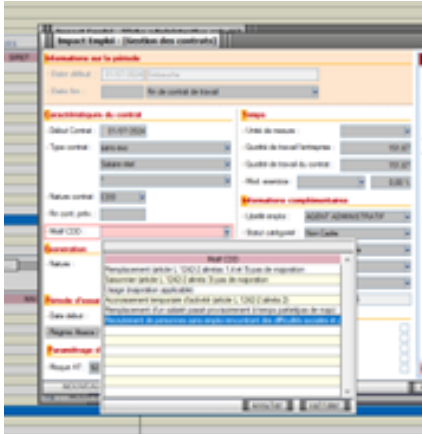
Le contrat CDD Saisonnier sans 1 % formation est développé.

The screenshot shows the 'Impact Employé' software interface for configuring a contract. The main window is titled 'Impact Employé - (Gestion des contrats)'. It features several sections:

- Informations sur la période:** Includes 'Date début' (01/07/2024) and 'Date fin' (31/12/2024).
- Caractéristiques du contrat:** Includes 'Date Contrat' (01/07/2024), 'Type contrat' (saisonnier), 'Salaire net' (101.47), and 'Mod. avancaire' (0.00%).
- Informations contrat:** A list of checkboxes for various contract parameters, all of which are checked (e.g., 'Age minimum', 'Age maximum', 'Durée d'exécution réelle', etc.).
- Informations d'emploi:** A list of job details including 'Statut' (EMPLOI), 'Modération Type A (3h/sem)', and 'Pays médical centre santé' (CDD saisonnier).

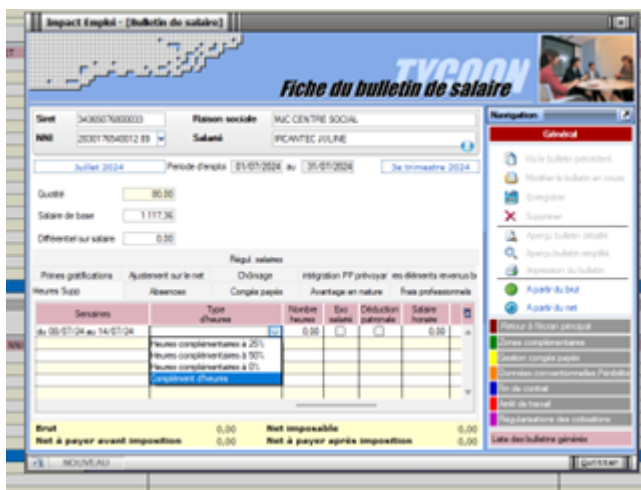
## ► Nouveau motif de CDD

Un nouveau motif de CDD a été développé -recrutement de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.



## ► Complément d'heures

Pour ajouter un complément d'heures dans le cadre d'un contrat relevant de la CCN du sport ou de l'animation, il convient de les déclarer dans l'onglet heures supplémentaires.



## ► Champ civilité

Le champs civilité est ouvert à la modification.

## ► Affichage France Travail

L'attestation fin de contrat a été actualisée avec l'en-tête France Travail.





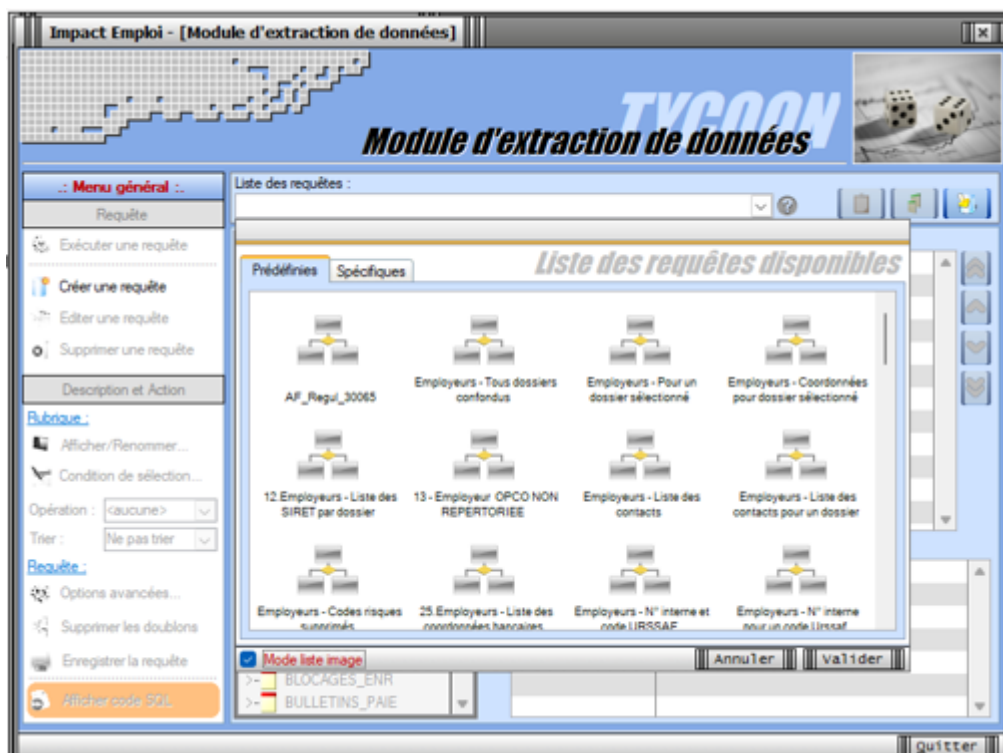
## EXTRACTIONS DE DONNEES

### ► OIG ZRR

Une requête est développée pour identifier les employeurs situés dans des zones de revitalisation rurale (OIG ZRR), en vue d'adapter les modalités de déclaration suite à la mise en place des OIG ZFRF au 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Elle se nomme 66- Salarié-OIG en ZRR

Si la requête n'est pas visible à l'écran, il faut s'assurer que le **mode image en bas à gauche soit bien coché**.



[RETOUR  
SOMMAIRE](#)

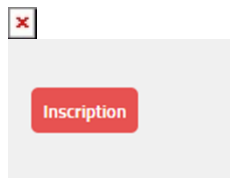


## RAPPELS

### ► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



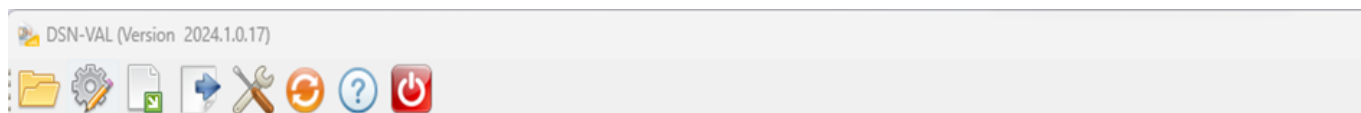
### ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2024**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2024.1.0.17** :



**Attention !** Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

### ► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, l'**unique adresse est** : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

**Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

L'équipe Impact emploi vous remercie !



Vous êtes en attente d'une demande une assistance technique, surveillez votre boîte de messagerie et consultez vos SPAMS.

En effet, le message de prise en main à distance envoyé par l'adresse [moe-impact@acoss.fr](mailto:moe-impact@acoss.fr) est parfois redirigé vers les SPAMS.



## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Modifier les informations administratives du salarié](#)
- [Montant net social](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !  
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS

---

**[Lisez-moi V3.02.001 – Mai 2024](#)**



## V.3.02.001 / 16 mai 2024

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.001 d'Impact emploi association.

### Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Paramétrage](#)
- [Déclaration sociale nominative](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



### INFORMATIONS IMPORTANTES

#### ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (fenêtre de messagerie, document PDF...) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

#### ► Rattachement de bulletin

**RAPPEL** : Le rattachement des bulletins à la DSN suivante (bouton 'statuer') est réservé :

- aux bulletins de régularisation
- au nouveau bulletin lorsque l'employeur vous prévient d'une embauche tardive après l'échéance du dépôt DSN.

Dans tous les autres cas, vous devez **IMPERATIVEMENT déposer une DSN pour chaque employeur**, même si la date est dépassée.



## PARAMETRAGE

#### ► CCN Eclat (IDCC 1518 )

Le taux de cotisation Frais de santé – socle de base a été mis à jour (valeur 0.97 %) au 1er mai 2024.

#### ► DFS frais professionnel

Les pourcentages d'abattement ont été mis à jour pour :

- les intermittents et techniciens du spectacle

Une nouvelle ligne a été ajoutée pour les techniciens cadre :

Caractéristiques du contrat	Temps
- Début Contrat : 01/06/2024	- Unité de mesure :
- Type contrat : sans exo	- Quotité de travail l'entreprise :
Bases artiste du spectacle au réel	- Quotité de travail du contrat :
	- Mod. exercice :
- Nature contrat :	

EMPLOI

- Musicien
- Artiste Lyrique
- Torero Employeur en France
- Artiste de Cirque
- Sans abattement (cas général)
- Torero Employeur Hors de France
- Abattement frais pro 19%
- Abattement frais pro 23%

- Nature :  
- Date début :  
- Régime Alsace /  
- Paramétrage d  
- Rigue AT :  
- Taux : 0,00 :

Annuler Valider

- Vol à voile

L'abattement se calcule désormais au taux de 28% sur le BP.

Il apparaît dans la gestion du contrat avec le libellé « abattement frais pro ».





## DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

### ► DSN – FCAP – CCN 1285

La déclaration FCAP en DSN est développée.

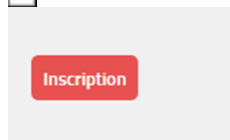


## RAPPELS

### ► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



### ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2024**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2024.1.0.12** :



**Attention !** Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

► **Rappel** : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, l'**unique adresse est** : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

**Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

L'équipe Impact emploi vous remercie !



Vous êtes en attente d'une demande une assistance technique, surveillez votre boîte de messagerie et consultez vos SPAMS.

En effet, le message de prise en main à distance envoyé par l'adresse [moe-impact@acoss.fr](mailto:moe-impact@acoss.fr) est parfois redirigé vers les SPAMS.



## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Modifier les informations administratives du salarié](#)
- [Montant net social](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !

N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS



## [Lisez-moi V3.01.007 – février 2024](#)



### **V.3.01.007 / 19 février 2024**

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.01.007 d'Impact emploi association.

#### **Sommaire :**

- [Informations importantes](#)
- [Paramétrage](#)
- [Déclaration sociale nominative](#)
- [Autres déclarations](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation.*

Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.



## INFORMATIONS IMPORTANTES

### ► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



**Installation multiposte** : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

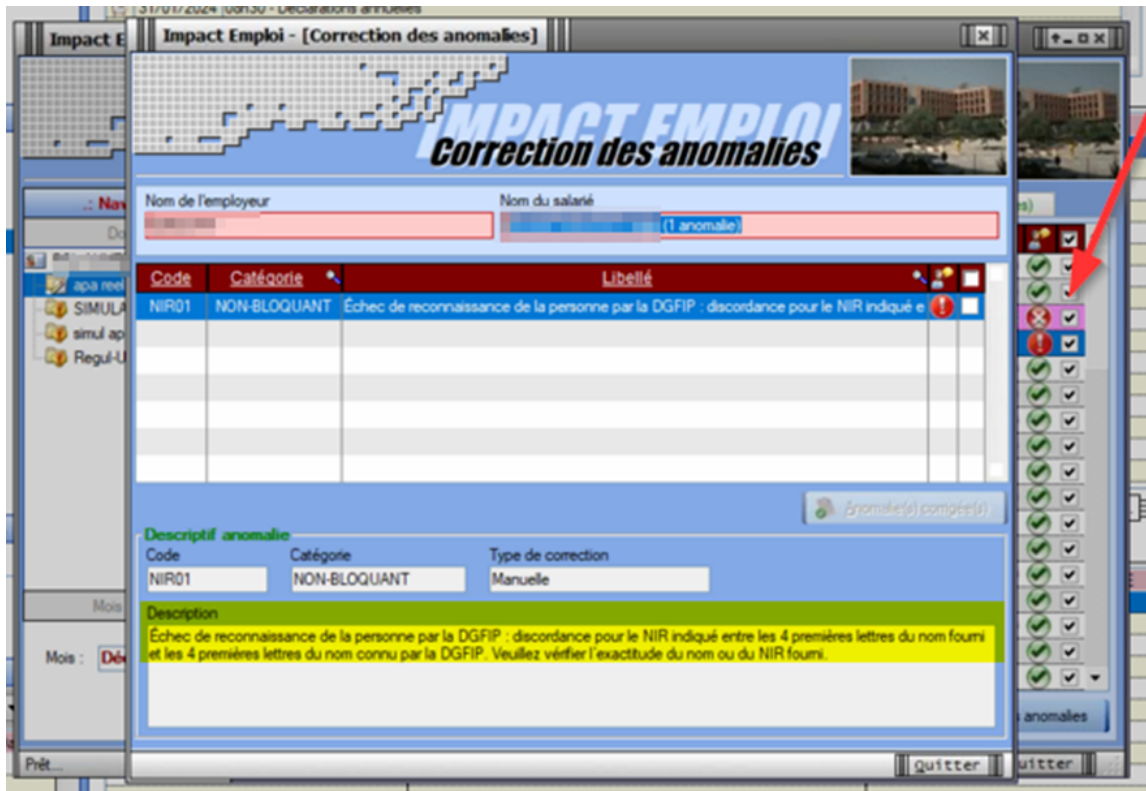
### ► Récupération CRM PAS

Si vous rencontrez des anomalies pour récupérer les taux PAS.

1/ Vérifiez que vous avez effectué entièrement la gestion des flux DSN jusqu'à l'onglet annule et remplace avant de récupérer vos taux PAS à partir du 23 du mois.

2/ Si une croix rouge s'affiche, devant l'employeur au niveau de l'onglet CRM nominatif (anomalies), c'est que l'individu n'est pas reconnu.

3/ Visualisez l'anomalie et procédez à sa correction. Une fiche pratique est à votre disposition pour corriger les anomalies individus : [ici](#)



Il est indispensable de consulter l'ensemble des CRM sur le tableau de bord DSN des déclarants.

Les **écarts** présentés dans le **CRM identité** doivent être **traités en priorité**.



## PARAMETRAGE

### ► CCN Eglise (IDCC 5017)

La **valeur du point** a été mise à jour (**10.52**), au 1er janvier 2024.

### ► CCN Organisme de tourisme (IDCC 1909)

La **valeur du point** a été mise à jour (**1.23**), au 1er janvier 2024.

## ► CCN Acteurs du lien social et familial (IDCC 1261)

Un champs supplémentaire « **Pesée** » a été ajouté dans l'onglet « **Informations complémentaires** » au niveau de la **Fiche administrative du salarié**.

Impact Emploi - [Fiche administrative salarié]

**IMPACT EMPLOI**  
*Fiche administrative du salarié*

NNI : [ ] 91 ... Nom : [ ] Prénom : raoul  
Employeur (Siret - RS) : [ ] - Archivé : Non

Convention collective Informations complémentaires Informations DSN

Supprimer l'information Nouvelle information Modifier l'information

- Date de début : [ ] - Date de fin : [ ] - **Pesée** : [ ]

- Niveau : [ ] - Coefficient : [ ] - Indice de départ : [ ]

0,000 % - Pts d'ancienneté : [ ]  
 calculée avec salaire de base  
 distincte sur le bulletin de paie

- Autres pts : [ ] - Taux horaire : [ ] - Pts min conventionnel : [ ]

- Groupe : [ ]

- Horaire hebdomadaire :  <= 10H  > 10H et < 24H  => 24H

Navigation

**Général**

Créer un salarié :  
 Fiche vide

Modifier un salarié :  
 Ouvrir  
 Enregistrer

Gestion employeur :  
 Liste des salariés  
 Multi-employeurs

Retour à l'écran principal  
Convention collective  
Gestion des contrats  
Caisses sociales  
Coordonnées bancaires / Salaires  
Informations complémentaires  
Formulaires types liés à l'emploi

Liste des bulletins  
Historique des messages

MODIFICATION Quitter

## ► CCN Sport (IDCC 2511)

Le paramétrage du contrat « **Frais de santé labellisé** » a été mis à jour sur la base du taux de 0.87 % réparti en 0.435/0.435.



**DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE**

## ► DSN – Bloc 56

La correction du fichier lors de l'intégration de bulletins de régularisation est effectuée.



## AUTRES DECLARATIONS

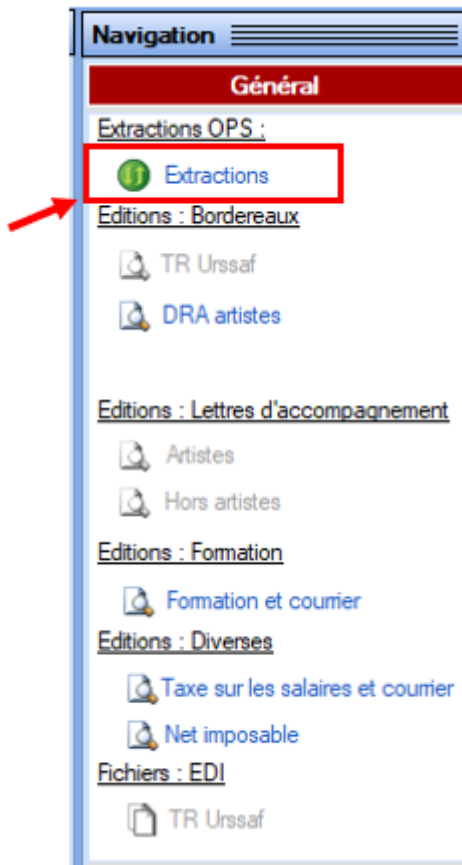
### ► Formation professionnelle 2023

Les bordereaux d'aides au remplissage pour la formation professionnelle 2023 sont disponibles dans cette mise à jour.

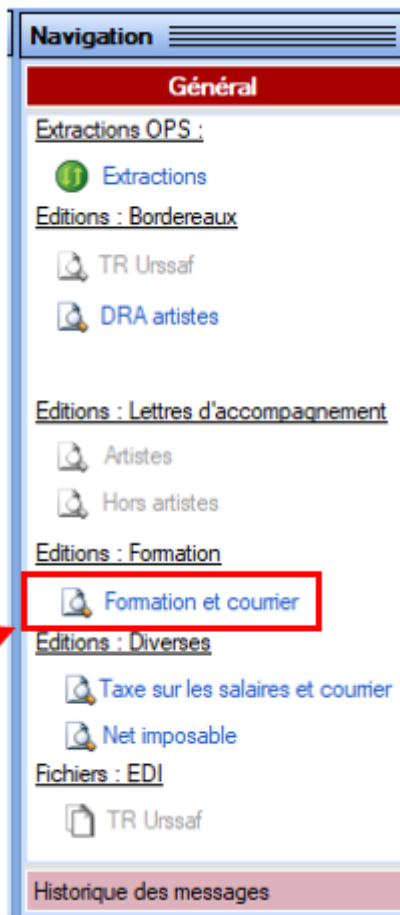


La déclaration et le paiement des contributions de formation professionnelle est à effectuer avant le **01/03/2024** sur le site de l'OPCO dont dépend l'association.

- Pour les obtenir : Onglet "*Actions mensuelles/trimestrielles*" / "*Déclarations*" / "*Annuelles*" / « *Extractions* » :



- Éditez ensuite les **aides au remplissage** en cliquant sur « **Formation et courrier** » :

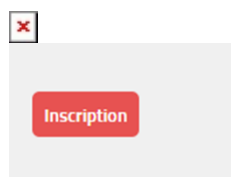


## RAPPELS

### ► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

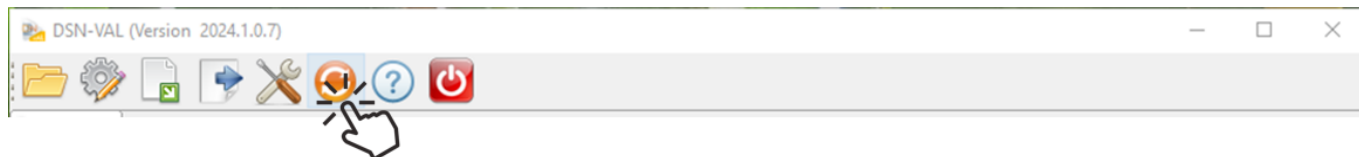
Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).




## ► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2024**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2024.1.0.7** :



 **Attention !** Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN


### ► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, l'**unique adresse est** : [impact-emploi-association@urssaf.fr](mailto:impact-emploi-association@urssaf.fr).

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

**Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message** afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

 Vous êtes en attente d'une demande une assistance technique, surveillez votre boîte de messagerie et consultez vos SPAMS.

En effet, le message de prise en main à distance envoyé par l'adresse [moe-impact@acoss.fr](mailto:moe-impact@acoss.fr) est parfois redirigé vers les SPAMS.





## FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Modifier les informations administratives du salarié](#)
- [Montant net social](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !  
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

**PLUS**

